

Agnès PHILIPPE
François VANHOVE

Formation de Formateurs

« 100 % de réussite dans les apprentissages fondamentaux »

11 mai 2018

LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS DES ELÈVES

Inspiré de l'ouvrage didactique de Cheryll DUQUETTE « Enseigner aux élèves à Besoins Educatifs Particuliers » 2014 - Chenelière Education

Partons d'un exemple concret...

Julie – 6 ans - CP



Description / observation (par l'enseignante) :

Aux environs de la mi-novembre, l'enseignante de Julie était démunie devant le comportement de son élève.

Elle semblait encore plus turbulente dans sa classe qu'elle ne l'était en début de l'automne :

- elle quitte son pupitre à plusieurs reprises au cours de la journée
- elle balance constamment sa jambe droite
- elle parle sans arrêt
- elle répond régulièrement aux questions sans lever la main
- elle se dispute avec son enseignante
- sa capacité de concentration est plus faible que les autres élèves.

Caractéristiques positives relevées par l'enseignante :

- Julie est une bonne nageuse.
- Elle possède une imagination fertile.
- Elle écrit bien.

Comment l'enseignante a essayé de gérer ?

- Des commentaires pour relever ses comportements inappropriés
- Des haussements de ton, des avertissements donnés
- Accompagnement par l'enseignante aux côtés de Julie : assise à son pupitre
- Déplacement de son pupitre dans le couloir
- A choisi de voir les côtés positifs de la personnalité de Julie plutôt que de se concentrer trop exclusivement sur les comportements inappropriés
- Interrogation sur un événement familial ?
- Consultation du dossier scolaire pour voir si des commentaires indiquaient que Julie avait déjà connu de tels écarts de conduite
- Prise de contact avec les parents : diagnostic d'un problème cardiaque chez le père
- Interpellation du psychologue scolaire, après avoir écarté le problème de Troubles Déficitaires de l'Attention avec Hyperactivité (Julie n'est pas constamment comme ça au regard de son parcours en maternelle...)

Définition d'objectifs à poursuivre avec Julie

L'enseignante a priorisé les deux comportements de l'élève qui dérangent les camarades dans leurs apprentissages : les allées/venues – son discours incessant.

Elle décide de prendre en compte ses deux besoins pour agir et les atténuer, ce qui amène également son introspection (approche pédagogique) en tant qu'enseignante : sa planification des séances, ses techniques d'enseignement et ses stratégies de gestion de classe et de discipline.

Elle modifie l'environnement d'apprentissage et se définit trois objectifs :

- diminuer la fréquence à laquelle Julie quitte son pupitre
- diminuer ses discussions lors des périodes de travail
- diminuer les disputes avec l'enseignante

Les adaptations répondant aux besoins de Julie

Liées au comportement inapproprié :

- **Planifier des séances qui donnent à Julie l'occasion de se déplacer dans la classe** (utilisation de matériel de manipulation - l'autoriser à aller boire de l'eau pour faire une pause et lui rappeler qu'elle dispose d'une minute pour regagner sa place, qu'elle ne peut toucher et parler à ses camarades durant cette pause....).
- ✓ *BEP identifié : mettre en œuvre des séances où Julie est autorisée à se déplacer pour prendre en compte son besoin encore fréquent de bouger.*

- **Permettre à l'élève de travailler sur deux pupitres différents** : un situé à côté du bureau de l'enseignante, l'autre à l'arrière de la classe.
- ✓ *BEP identifié : aménager les espaces de travail pour prendre en compte son problème d'attention et de concentration, son besoin d'être accompagnée pour certaines activités.*

- **Demander à Julie d'assurer le suivi de son propre comportement** en utilisant des traits de comptage (exemple) pour noter toutes les fois où elle quitte son pupitre (feuille divisée en autant de séances que la journée propose) : la motiver à y apporter des correctifs d'une journée sur l'autre.
- **Etablir un nombre maximal de fois par journée où Julie pourra quitter sa place et la récompenser** (concrètement) lorsque la limite aura été respectée.
- ✓ *BEP identifié : fournir un outil approprié et la responsabiliser pour que Julie puisse parvenir à réguler ses déplacements et s'auto-discipliner.*
- **Répéter à l'ensemble de la classe les règles relatives aux déplacements en classe et au respect de ses pairs.**
- **Utiliser des indications non verbales** pour rappeler à Julie les règles (lever la main – retourner à son pupitre...)
- **Donner la parole à Julie le plus souvent possible** dès qu'elle lève la main.
- ✓ *BEP identifié : besoin d'un cadre ferme et bienveillant pour permettre à Julie de progresser sur son statut d'élève.*

Liées à la prise en charge pédagogique (environnement et gestion des activités) :

- **Segmenter les travaux en plus petites parties et la féliciter** à chaque fois qu'elle effectue une partie du travail.
 - ✓ *BEP identifié : fractionner les travaux pour permettre à Julie de réaliser son travail jusqu'à son terme.*

- **Donner la parole aussi souvent que possible** à Julie lorsqu'elle lève la main. Lui offrir des occasions de « briller » en classe, de se démarquer positivement.
 - ✓ *BEP identifié : valoriser les performances de Julie et les comportements adaptés pour accroître son sentiment de compétences*

- **Planifier plus de séances qui contiennent un travail en binômes ou en petits groupes** : son travail pourrait être en adéquation avec la tâche demandée et éviterait ainsi qu'elle ne parle toute seule en activité individuelle. Alternier le plus souvent possible collectif - groupes - individuel - accompagnée/tutorée.
 - ✓ *BEP identifié : alterner la gestion des activités pour canaliser son besoin de parler voix haute et faciliter son inclusion au sein du groupe classe.*

- Pour certaines activités de productions orales/écrites, **proposer à Julie (comme aux autres) un sujet qui l'intéresserait.**
- ✓ *BEP identifié : s'appuyer sur les centres d'intérêts de Julie pour prendre en compte son imagination fertile et la motiver davantage à entrer dans l'activité.*

- **Continuer à observer/surveiller le comportement de Julie en classe autant que possible pour prévenir le développement de certains problèmes.**

Résultats observés après la mise en œuvre des adaptations (mars)

1 – Déplacements en classe

- ✓ La segmentation a fourni les résultats escomptés : les travaux étaient plus faciles à appréhender et Julie était motivée à terminer chaque partie pour avoir l'occasion de se lever et aller boire.
- ✓ L'auto-observation l'a aidée à réaliser à quel point elle quittait souvent son pupitre. Cela a été efficace puisqu'elle a pu établir un parallèle entre ce comportement et les travaux qu'elle devait terminer à la maison.
- ✓ Le programme de récompenses a fonctionné : Julie quitte rarement son pupitre plus de cinq fois par jour sans la permission de son enseignante.

2 – Discours incessant

- ✓ Le pupitre placé à l'arrière de la classe a aidé Julie à moins parler (ce n'était pas considéré comme une punition puisqu'explicité).
- ✓ Les discussions en groupes ont eu des effets positifs.

3 – Refus et répliques

- ✓ Des choix ont été offerts dans des séances, ce que Julie a fort apprécié.
- ✓ La stratégie du contrôle par la proximité et l'attention individuelle ont aidé Julie à maintenir sa concentration.

4 – Autres points

- ✓ L'alternance de prise en charge durant chaque séance a permis à Julie une meilleure attention.
- ✓ L'application des règles de vie de classe, les signaux non verbaux et les félicitations offertes au groupe classe ont produit ses effets : Julie ne répondait jamais plus d'une fois ou deux par cours sans lever la main.
- ✓ La poursuite de l'observation, la surveillance des niveaux d'agitation de Julie, l'attention individuelle et les félicitations ont contribué à prévenir les conflits.

Une évidence dans les classes...

Les élèves *n'ont pas tous* :

- ✓ les mêmes **besoins**
- ✓ les mêmes **forces**
- ✓ les mêmes **styles d'apprentissage**
- ✓ les mêmes **degrés d'intelligence**
- ✓ les mêmes **champs d'intérêts**
- ✓ les mêmes **origines culturelles**



Qui sont les élèves à BEP ?

Rappel :

Les élèves à Besoins Educatifs Particuliers (BEP) regroupent une grande variété d'élèves qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des enfants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.. »

Une démarche pour prendre en compte les BEP des élèves



OBSERVER

Dresser la liste des points d'appuis, identifier les vrais problèmes, définir les besoins éducatifs particuliers (obstacles aux apprentissages).

FORMULER DES OBJECTIFS ATTEIGNABLES

Cibler, prioriser

- déterminer dans quels domaines la remédiation est prioritaire
- déterminer dans quels domaines l'enrichissement est souhaitable
- déterminer quels comportements doivent être modifiés

REPENSER LES STRATEGIES PEDAGOGIQUES ET DE GESTION DE CLASSE, METTRE EN PLACE DES ADAPTATIONS

Respecter autrui, accepter les différences, prendre en compte la diversité des élèves.

Réfléchir différemment aux façons de faire – revoir ou abandonner certaines habitudes ou stratégies moins efficaces pour en adopter de nouvelles.





METTRE EN ŒUVRE POUR AIDER L'ÉLÈVE

« Expliciter » (*intervention Laurence GUILLEM*), contractualiser (groupe classe / élève(s) à BEP)

Continuer à observer, à recueillir des données.



FAIRE UN BILAN INTERMÉDIAIRE - RE-EVALUER

Analyser l'efficacité de ce qui est mis en œuvre, les progrès de l'élève.
Réajuster le projet si nécessaire.

...et, simultanément... toujours penser à informer, réfléchir et dialoguer avec les parents

DES PERSONNES RESSOURCES SUR QUI COMPTER... DES PROTOCOLES D'ACCOMPAGNEMENT...



- ✓ l'équipe éducative de l'école
- ✓ le directeur/la directrice de l'école
- ✓ l'Accompagnant pour les Elèves en Situation de Handicap (AESH) (quand présent/te dans la classe)

- ✓ le Réseau d'Aide : psychologue de l'éducation nationale – enseignants titrés CAPPEI
- ✓ l'enseignant référent (coordonnées affichées au sein de l'école)
- ✓ le médecin de l'Education Nationale
- ✓ les CPC ASH

- ✓ le réseau RASTED 59 (autisme) : voir les IEN ASH
- ✓ le réseau des Elèves à Haut Potentiel Intellectuel (EHPI) : voir circonscription Lille ASH
- ✓ les conseillers du CASNAV : pour les élèves allophones
- ✓ des sites ressources de diverses Associations : aides pédagogiques... recommandations...

- ✓ des protocoles d'accompagnement : PPRE – pour les EHPI – PAI – PAP - ...
- ✓ des ressources : présentées lors de cette journée de formation + toutes celles que vous connaissez déjà...

Merci pour votre écoute attentive !

Elèves à BEP

Besoins

Besoin

Educatifs

Evident d'être

Particuliers

Pris en charge



... des questions ?????